

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association «AVENIR PAYS DES TROIS LACS» a été fondée avec succès.

À l'occasion de l'assemblée constitutive du vendredi 5 avril 2019, la nouvelle association «Avenir Pays des Trois Lacs» a été officiellement lancée et passe dans la phase de travail devant un plénum impressionnant.

Le premier comité est dirigé par Christian Wanner, ancien membre du Conseil d'État de Soleure, et le gérant est Markus Ith de Morat, membre du Grand Conseil fribourgeois.

Le comité actuel comptant 19 personnes représente une large base. La première assemblée générale ordinaire est déjà prévue en automne 2019. D'ici là, une majorité de communes auront adhéré à l'association.

La formation d'une plate-forme de discussion et d'action pour la région du Pays des Trois Lacs, initiée à l'occasion de la Landsgemeinde du 16 novembre 2018, a maintenant été conclue à l'unanimité par la création de l'association bilingue «Avenir Pays des Trois Lacs».

La fondation de l'association n'est qu'un début, comme l'a clairement exprimé Markus Ith, gérant élu lors de la réunion : «*La fondation de cette association est une étape gratifiante. Une étape importante a été atteinte, mais le grand travail est devant nous*».

Plus de 200 personnes ont accepté l'invitation du comité fondateur à la réunion constitutive à Morat et ont attentivement écouté les remarques du président de l'assemblée, M. Beat Vonlanthen, conseiller des États, qui a apprécié avec enthousiasme l'idée de l'association et qui a souligné son importance pour le développement futur. Selon lui, le développement d'une vision d'avenir avec une approche globale et intégrale correspond clairement au but du projet fédéral «Projet de territoire Suisse». Grâce à celui-ci, la Confédération entend promouvoir le développement territorial durable ainsi que la planification et le partenariat entre tous les niveaux du gouvernement dans les différents périmètres d'actions.

Comme mentionné dans l'article « But » des statuts de la nouvelle association, il est désirable que les communes assument leur responsabilité et fassent usage de leur pouvoir de décision au sein de cette plate-forme d'action pour contribuer proactivement à façonner l'avenir de leur paysage. Le fait que les exigences les plus diverses doivent être prises en compte n'est pas nouveau pour les autorités des communes politiques. Celles-ci le vivent au quotidien, ce qui garantira des solutions équilibrées. C'est également grâce à cet état d'esprit qu'il sera possible de recueillir les opinions et les points de vue des autres parties prenantes du périmètre et de les inclure dans le processus grâce à un esprit de partenariat. Dans son bref discours inaugural, Christian Wanner, président du comité élu, l'a expressément confirmé : «*Je peux vous assurer que toutes les opinions seront entendues et*

intégrées dans le processus. En fin de compte, nous avons besoin de solutions et de projets capables d'atteindre la majorité.»

Outre les intentions d'adhésion déjà reçues dans la période précédant l'assemblée, de nombreuses demandes d'adhésion ont déjà été reçues directement lors de l'assemblée, ainsi que dans les jours qui ont suivi la fondation.

Avant l'approbation des statuts, il a encore une fois été souligné que la stricte séparation des membres avec et sans droit de vote ont des raisons politiques et permet à l'association de distinguer clairement les propriétaires fonciers légitimes des représentants des groupes d'intérêts. Cela garantit la transparence ainsi qu'une vision neutre et globale, sans laisser d'autres acteurs à l'écart. Dans ce contexte, les statuts ont été approuvés à l'unanimité, sachant que ceux-ci peuvent faire l'objet de corrections jusqu'à la première assemblée générale ordinaire.

Le comité, élu sous un applaudissement retentissant, commencera immédiatement ses travaux. Il définira et formulera clairement la procédure à suivre et les objectifs à atteindre. La base continuera également à être impliquée dans le processus dans une approche participative, grâce à des commissions concrètes et une communication active.

Composition du comité:

Christian Wanner, Messen (SO)	Président
Thierry Salzmann, Bavois (VD)	Vice-Président
Thomas Wyssa, Galmiz (FR)	Vice-Président
Roxanne Meyer-Keller, Avenches (VD)	} Représentants des communes
André Losey, Estavayer-le-Lac (FR)	
Jean Wenger, Hauterive (NE)	
Fritz Affolter, Aarberg (BE)	
Hanspeter Schmitz, Wiedlisbach (BE)	
Fritz Lehmann, Bellach (SO)	} Représentants de la Bourgeoisie et des syndicats d'irrigation et d'amélioration foncière
Andreas Sutter, Biel (BE)	
Thomas Studer, Selzach (SO)	
Jakob Etter, Treiten (BE)	
Philippe Liechti, Grandcour (VD)	} Représentants des parlements cantonaux du Conseil National et du Conseil des États
Rudolf Herren, Murten (FR)	
Daniel Geiser, Dombresson (NE)	
Verena Meyer-Burkhard, Mühledorf (SO)	
Martin Schlup, Schüpfen (BE)	
Werner Salzmann, Mülchi (BE)	
Raphaël Comte, Corcelles-Cormondèche (NE)	

Pour toutes requêtes :
Markus Ith, Gérant, +41 79 669 96 37
Christian Wanner, Président du comité, +41 217 53 10